



Adélard Godbout en 1939, à son bureau de premier ministre, dans l'édifice Honoré-Mercier  
Photo collection famille Godbout



Escusson d'Hydro-Québec, adopté en avril 1944  
Photo Archives Hydro-Québec, fonds Commission hydroélectrique de Québec 1944-1963

## LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

Depuis 1921, toutes les femmes du Canada ont le droit de vote lors des élections fédérales et depuis 1922 dans leurs provinces, exception faite des Québécoises. Entre 1922 et 1940, sous la pression des suffragettes, quatorze projets de loi portant sur le droit de vote des femmes sont déposés à l'Assemblée législative sans jamais obtenir la majorité des voix des députés. C'est seulement le 25 avril 1940, à la suite d'un engagement pris lors des élections de 1939, que la « loi Godbout » est adoptée et que les femmes âgées de 21 ans et plus ont, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1941, le droit de vote et le droit d'être candidates lors des élections provinciales. Selon Adélard Godbout, « c'est la vie moderne qui fait que les femmes sont devenues les égales des hommes ».



La « loi Godbout » dans les journaux  
Le Soleil, 12 avril 1940; Le Canada, 19 avril 1940;

## LA CRÉATION D'HYDRO-QUÉBEC

Réclamée depuis une quinzaine d'années par de nombreux individus et groupes, la nationalisation du « trust » de l'électricité va devenir partiellement réalité sous l'administration d'Adélard Godbout. Inscrite au programme électoral des libéraux lors des élections de 1939, cette mesure se concrétise lorsque le gouvernement Godbout dépose en mars 1944 un projet de loi prévoyant l'étatisation de trois entreprises hydroélectriques : la Montréal Light, Heat and Power Consolidated et ses filiales, la Beauharnois Light, Heat and Power Company et la Montréal Island Power Company. Un mois plus tard, le 14 avril, la loi 17 créant la Commission hydroélectrique de Québec, mieux connue sous le nom d'Hydro-Québec, est adoptée. Pour Adélard Godbout, il s'agit de la loi la plus importante adoptée par l'Assemblée législative depuis 1867.

Le 8 août 1944, Adélard Godbout et son gouvernement se présentent devant l'électorat avec un bilan de réalisations fort impressionnant. Mais ses adversaires politiques lui reprochent d'avoir cédé au gouvernement fédéral, en 1940, les pouvoirs du Québec en matière d'assurance-chômage et d'avoir signé en 1942 une entente permettant à Ottawa, pour la durée de la guerre, de percevoir l'impôt provincial sur le revenu des particuliers et des entreprises contre un versement annuel fixe.

## LES ÉLECTIONS DU 8 AOÛT 1944

Ses adversaires lui imputent également les méfaits de la conscription et de la politique centralisatrice du gouvernement fédéral. Toutefois, si l'on en juge par le résultat des élections, les électeurs et les nouvelles électrices ont reconnu le travail accompli par le gouvernement d'Adélard Godbout. En effet, le Parti libéral obtient la majorité des votes, soit 40 %, mais ne compte que 37 sièges à l'Assemblée législative tandis que l'Union nationale avec 38,2 % des voix fait élire 48 députés. La présence d'un nouveau parti, le Bloc populaire, créé pour combattre la conscription, a contribué à la défaite des libéraux et à la victoire des unionistes en obtenant plus de 15 % des votes et en l'emportant dans quatre circonscriptions. Adélard Godbout et son parti se retrouvent dans l'opposition en 1944, victimes en grande partie des effets pervers inhérents au système électoral uninominal à un tour.

Réélu dans son comté en 1944, Godbout devient le chef de l'Opposition officielle et le reste jusqu'en 1948. Défait aux élections de 1948, il démissionne comme chef du Parti libéral. Il est nommé sénateur en juin 1949. Le 18 septembre 1956, Adélard Godbout meurt à Montréal, à l'âge de 63 ans.

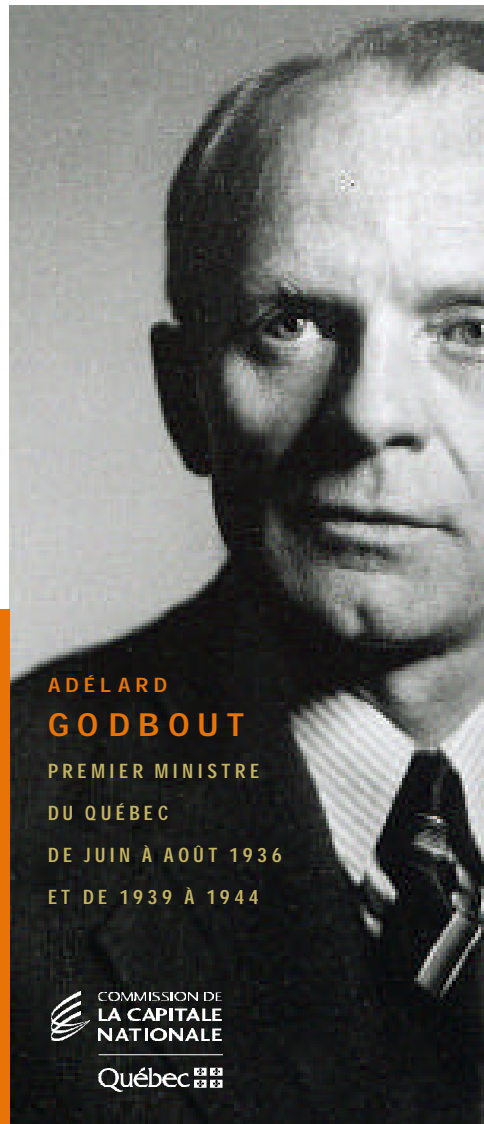


En couverture:  
Le premier ministre  
Adélard Godbout en 1944  
Photo collection famille Godbout

### Michel Binette

Attiré par les arts dès son plus jeune âge, cet artiste né en 1948 commence à sculpter à treize ans. Il est remarqué par Émile Brunet pour son buste de Tchaikovsky en 1965, ce qui lui permet d'obtenir une bourse pour étudier à Paris. À 22 ans, il se fait connaître pour sa statue de Maurice Richard, maintenant sur le site olympique à Montréal. En 1973, il s'installe en Ontario où il expose, en 1979 et 1980, à la Kasper Gallery de Toronto. En 1984, il participe à la *Canadian Masters Exhibition* à Toronto et, en 1990, ses peintures et ses sculptures sont exposées au Blenheim City Hall.

En 1989 il exécute, à la demande du peintre, un buste de Jean-Paul Riopelle. Depuis il sculpte le granit et produit tout autant en peinture. Son exposition de 1996 à Saratoga Springs marque ses débuts aux États-Unis.



ADÉLARD  
GODBOUT  
PREMIER MINISTRE  
DU QUÉBEC  
DE JUIN À AOÛT 1936  
ET DE 1939 À 1944





Adélard Godbout à son bureau, vers 1930  
Photo Blank Stoller, collection famille Godbout

Adélard Godbout accueillant le premier ministre de Grande-Bretagne, Winston Churchill, à l'Hôtel du Parlement, en août 1943  
Photo Moderne, collection famille Godbout



Adélard Godbout à Saint-Hyacinthe en 1939 à l'ouverture de la campagne électorale  
Photo Le Canada, collection famille Godbout

Le cabinet de Adélard Godbout en 1939  
Photo Moderne, collection famille Godbout



## UN AGRONOME EN POLITIQUE

## LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

## DE NOMBREUSES RÉALISATIONS

Adélard Godbout est né à Saint-Éloi, dans la circonscription de Témiscouata, le 24 septembre 1892. Professeur à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1918 à 1930, il est également agronome pour le ministère de l'Agriculture dans le comté de l'Islet de 1922 à 1925. En 1929, à 36 ans, il est élu député libéral de la circonscription de l'Islet, siège qu'il occupe jusqu'en 1936 et de 1939 à 1948. Nommé ministre de l'Agriculture dans le cabinet de Louis-Alexandre Taschereau en 1930, il occupe cette fonction jusqu'en 1936.

En juin 1936, Adélard Godbout succède à Louis-Alexandre Taschereau qui a démissionné et devient le 15<sup>e</sup> premier ministre du Québec. Quelques semaines plus tard, il déclenche des élections. Le 17 août, Godbout est défait dans sa circonscription et le Parti libéral perd le pouvoir au profit d'une nouvelle formation politique, l'Union nationale, dirigée par Maurice Duplessis. Trois ans plus tard, en 1939, le gouvernement Duplessis est défait et Adélard Godbout redevient premier ministre du Québec.



Adélard Godbout dirige les destinées du Québec pendant la période difficile de la Deuxième Guerre mondiale. Dès l'entrée en guerre du Canada, le 10 septembre 1939, le spectre de la conscription de 1917-1918 hante les esprits et alimente les débats au cours des élections provinciales du 25 octobre 1939. Durant la campagne électorale, Adélard Godbout, appuyé par les libéraux fédéraux, promet solennellement qu'il n'y aura aucun Québécois conscrit contre son gré d'ici la fin des hostilités en Europe, sans quoi il s'engage à quitter son parti et même à le combattre.

Les libéraux provinciaux remportent la victoire mais le déroulement des affrontements en Europe amène le gouvernement canadien à décréter la conscription en 1942 pour la défense du territoire nord-américain, après la tenue d'un plébiscite demandant aux électeurs canadiens de le délier de la promesse de ne pas enrôler de soldats sans leur consentement. Adélard Godbout défend cette politique, en dépit de sa promesse électorale, considérant que les enjeux en cause et la victoire des Alliés rendent cette mesure nécessaire. Ce n'est cependant pas avant novembre 1944 que le gouvernement fédéral décrète l'envoi de conscrits pour des missions Outre-Atlantique.

Malgré le fait que Godbout ait occupé les fonctions de premier ministre pendant moins de cinq ans, il n'en demeure pas moins que le bilan de ses réalisations est considérable. Durant son mandat, l'intervention de l'État s'est considérablement accrue dans plusieurs champs d'activité. Cette intervention, dans le domaine de l'agriculture, a pour but de constituer des troupeaux de race et d'encourager les nouvelles cultures telles que la betterave à sucre. Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement d'Adélard Godbout adopte, en 1943, la Loi concernant la fréquentation scolaire obligatoire pour les enfants de six à 14 ans qui abolit les frais de scolarité à l'élémentaire et instaure la gratuité des manuels scolaires. On doit également à l'administration Godbout la création du Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province de Québec en 1942.

Sur le plan économique, le gouvernement Godbout crée, en 1940, le Conseil supérieur du travail qui agit à titre d'organisme-conseil auprès du ministère du Travail. Il fait approuver, en février 1944, la Loi des relations ouvrières; considérée « Code du travail » au Québec, cette loi reconnaît le droit d'association des travailleurs, impose un cadre légal à la négociation collective des conditions de travail, encadre les

conditions d'exercice de la grève dans le secteur privé et établit la Commission des relations ouvrières chargée de son application. La création d'un Conseil d'orientation économique, en juin 1943, vise à conseiller le gouvernement dans l'adoption des mesures économiques les plus adéquates pour l'après-guerre. De plus, dans le but de rendre l'État plus efficace et de mettre fin à l'arbitraire qui prévaut dans l'embauche et la rémunération des fonctionnaires, l'administration Godbout met en place la Commission du service civil.

Et pour embellir la capitale et promouvoir son cachet distinctif, le gouvernement Godbout crée, en 1941, la Commission d'embellissement de Québec qui, avec un budget annuel de 100 000 \$, se met rapidement à l'œuvre. Elle fait restaurer plusieurs monuments, planter des arbres, élargir le boulevard des Capucins et embellir le boulevard Langelier. Elle propose un plan d'ensemble de la cité parlementaire qui comprend déjà plusieurs grandes mesures qui seront réalisées seulement dans les années soixante.